



Présentation **19 septembre 2006**  
Prix mobilité d'entreprise



1. Présentation FSASD
2. Points saillants de l'analyse
3. Premières conclusions
4. Test pilote à la Servette
5. Conclusions et suite

2006

## la FSASD : fondation de droit privé créée en 1999

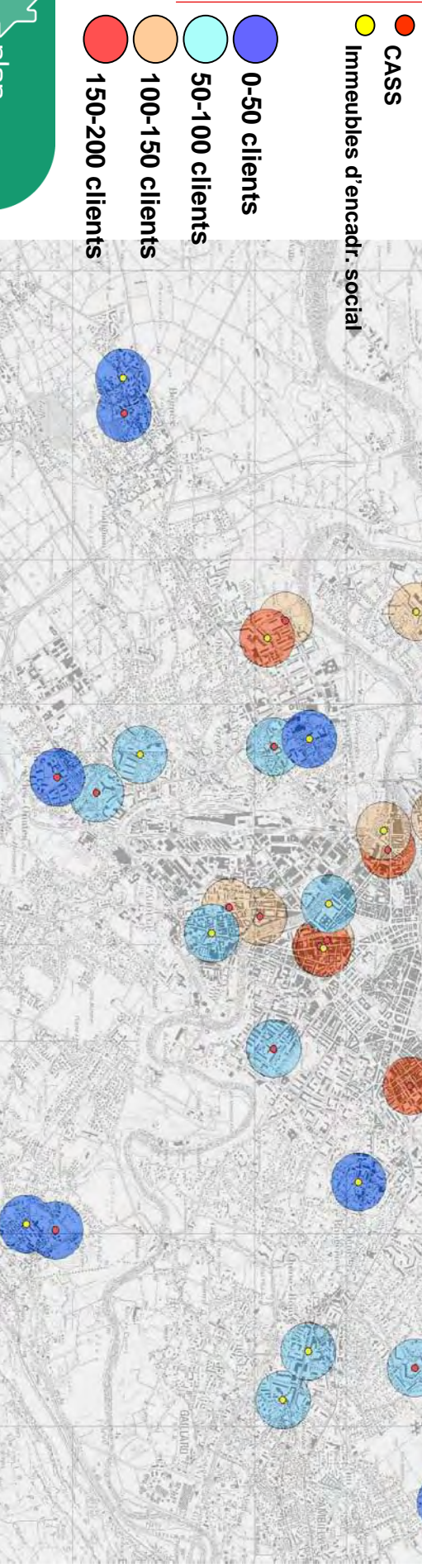


Elle compte environ 1'800 personnes et 15'800 clients.

Les prestations sont :

- **soins à domicile** : soins corporels ou de base, soins infirmiers, thérapeutiques, soins palliatifs, soins aux enfants malades, ergothérapie, actions de santé communautaire
- **aide pratique** : entretien du ménage, du linge, préparation des repas, courses, grands nettoyages, accompagnement chez le médecin, etc.
- **suppléance familiale** : aide / soins aux familles et aux enfants
- **repas** : livraison à domicile et possibilité de prendre un repas en compagnie dans un restaurant de proximité
- **sécurité à domicile** : systèmes d'appels d'urgence et signalisations lumineuses
- **immeubles** avec encadrement social

## la FSASD : localisation des centres d'activité





## la FSASD : le déplacement professionnel



Le personnel de la FSASD parcourt

7,2 mio de kilomètres par an

soit 18 trajets Terre – Lune !

ou 169 fois le tour de la Terre !

Et cette distance astronomique sur une surface de

282 km<sup>2</sup> !



1'355 tonnes de CO<sup>2</sup> par année

## en conclusion



- Situation provoque : STRESS, COÛT, TEMPS PERDU et POLLUTION
- Selon un sondage, seuls 14 % du personnel ne veulent en aucun cas renoncer à la voiture
- Les 86 % du personnel affirment être disposés à un changement de leurs habitudes de transport, si on leur en donne les moyens

## objectifs



- améliorer la santé et diminuer le stress des collaborateurs. Il peut en résulter une diminution de l'absentéisme et une fidélisation accrue
- optimiser les coûts et les temps liés aux déplacements professionnels
- rendre l'activité de la FSASD plus cohérente vis-à-vis de l'environnement et du développement durable (agenda 21 => entreprise citoyenne)

## il faut renverser le paradigme



- Tant que la mobilité professionnelle sera « sous-traitée » au personnel, il sera difficile de changer les modes de déplacement
- Il faut inverser la logique actuelle :  
**la Fondation doit désormais assumer matériellement la mobilité professionnelle des collaboratrices et des collaborateurs**

## mesure structurelle complémentaire



- **Il faut tenir compte de la mobilité pendulaire**
- **Compte tenu du fort lien entre mobilité pendulaire et mobilité professionnelle, ne pas négliger l'impact de la première sur la seconde => mesure structurelle complémentaire**



## mesures de mobilité



- offrir des modes de transport : vélos (classiques et électriques), abonnements TPG personnels (participation de l'employeur), voitures (CarSharing, location, achat)
- mise en place d'une règle d'usage avec des zones desservies à pied, en bus ou à vélo, en voiture

## la carte-dépliant



**La mobilité douce,  
au travail,  
pour la santé,  
pour l'environnement!**

Offre de moyens de transports et règles  
d'usage pour le personnel du CASS de  
la Servette

**plan  
de  
mobilité**  
FSASD Fondation des services  
d'aide et de soins *à domicile*

## mesures de mobilité



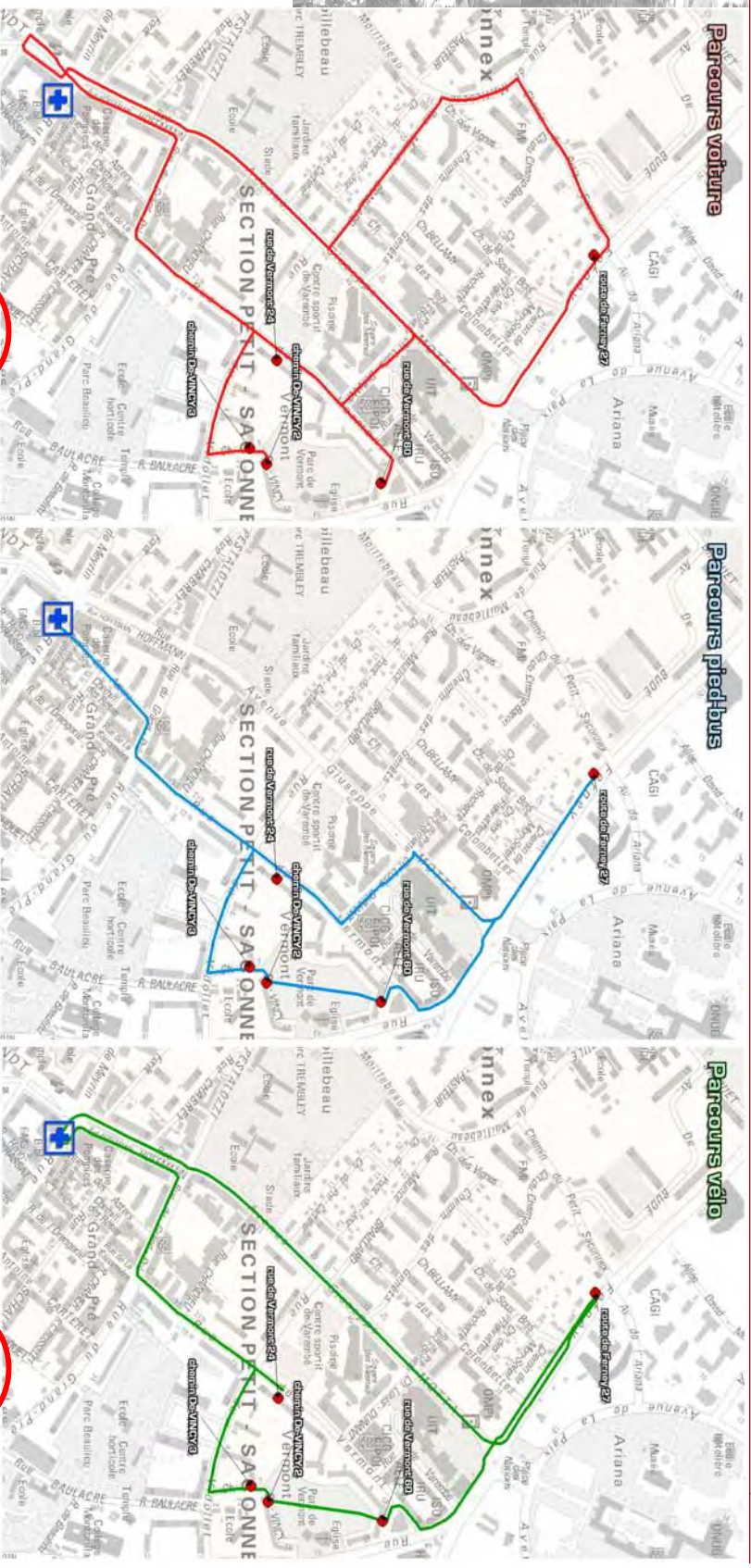
### La voiture, moyen le plus rapide de se déplacer d'un point à l'autre ?

Exemple comparatif d'une tournée du matin d'une infirmière du CASS de la Servette

- trajet en voiture
- trajet en bus et à pied
- trajet à vélo



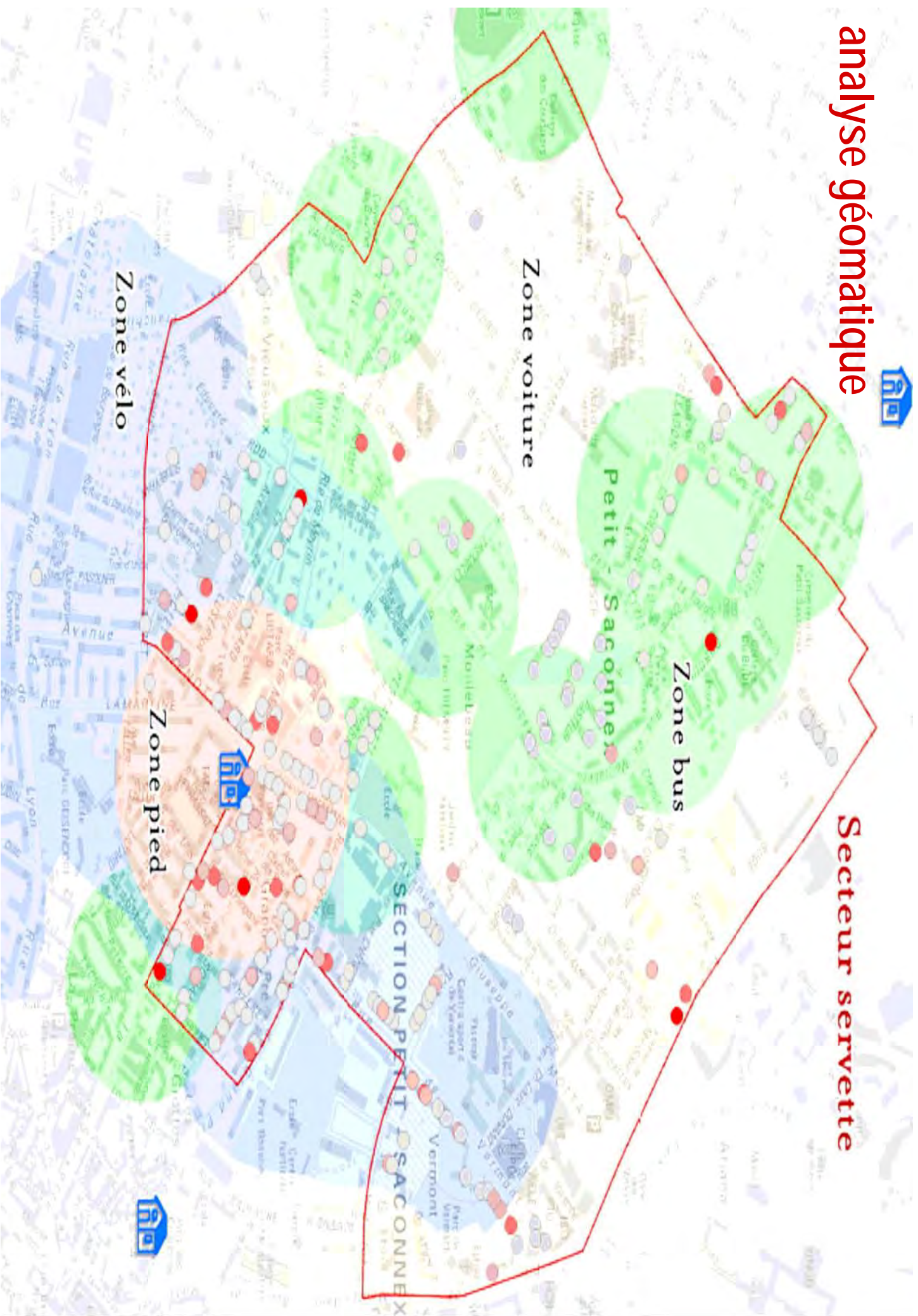
# mesures de mobilité



**Gain de temps (voiture -> vélo) : 30%**



# analyse géomatique









## deux zones



**Le secteur de la Servette est géographiquement divisé en deux zones :**

### Zone « écomobile »

- zone marche à moins de 300 mètres du CASS
- zone vélo standard à moins d'un km (ou moins selon la pente)
- zone bus à moins de 250 mètres des principaux arrêts TPG

### Zone « distante »

- vélo électrique – voiture

## les moyens de déplacement



- des abonnements UNIRESO et des cart@bonus
- 10 vélos électriques
- 10 vélos standards
- 4 véhicules Mobility



## les mesures d'accompagnement



- cours de vélo
- organisation de sortie de vélo
- dépliant sur les bienfaits de l'activité physique
- règlement d'utilisation du véhicule / vélo
- carte itinéraire pour le CASS
- adresse e-mail et « hotline » à disposition
- sensibilisation et formation des cadres

## résultats attendus



- plus grande prévisibilité des temps de parcours et donc moins de stress
- gain en temps par une réduction des temps de trajet liée à une utilisation accrue du vélo
- diminution des amendes, car moins de voitures
- diminution des émissions polluantes

## ce qui a fonctionné pendant le test



- modes de déplacement proposés adéquats
- temps gagné pour les personnes qui ont utilisé les vélos électriques
- impact positif sur la santé pour les personnes qui ont utilisé les vélos électriques
- aspect confort des voitures Mobility
- réduction du nombre de kilomètres d'environ 63 % (de 2'700 km à 1'000 km)
- réduction du nombre de véhicules (de 40 à 4 véhicules)

## ce qui a démontré le test



- hiver particulièrement rigoureux pour la pratique du vélo
- problème du parage des voitures privées, notamment pour les frontalières et les frontaliers
- changement d'habitudes va nécessiter du temps et de la bonne volonté
- il faut accentuer l'attrait du vélo, mode de transport le plus efficace



## confirmation des premières mesures



### Mesures complémentaires d'ordre structurel

- proposer au personnel déjà en fonction des changements de poste pour se rapprocher de son domicile
- attribuer le nouveau personnel en fonction de son domicile
- 35% du personnel prêt à travailler plus près de son domicile

## mesure structurelle complémentaire



Chaque collaborateur est situé à moins de 300 m à vol d'oiseau d'un arrêt TPG des lignes 3, 10 ou 15

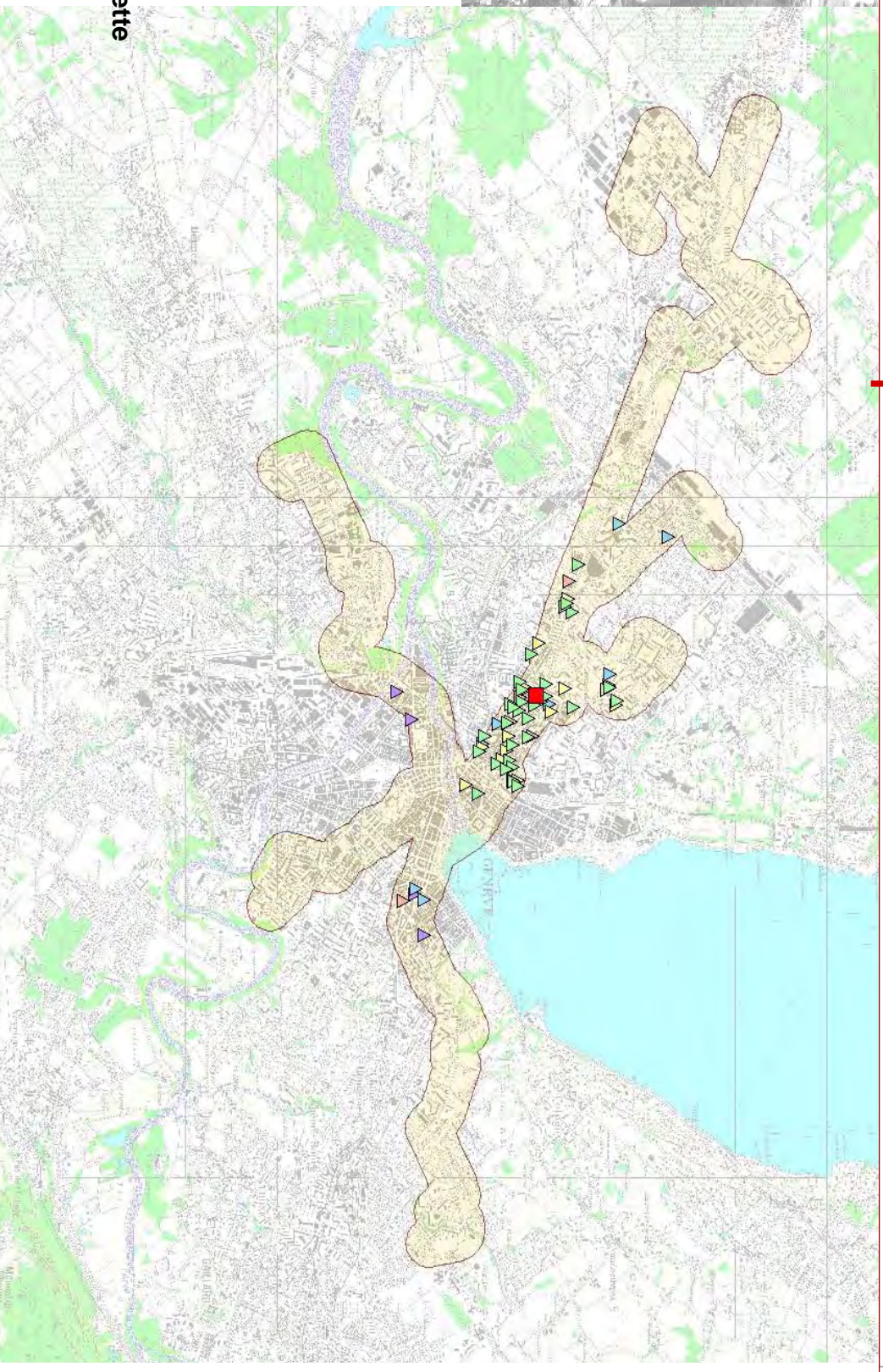
### Avantages :

La fréquence de desserte aux heures de pointe est de 10 bus/heure, soit un bus toutes les 6 minutes

Chaque collaborateur est à moins de 20 minutes porte à porte de son lieu de travail



## mesure structurelle complémentaire



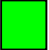


 **CASS Servette**

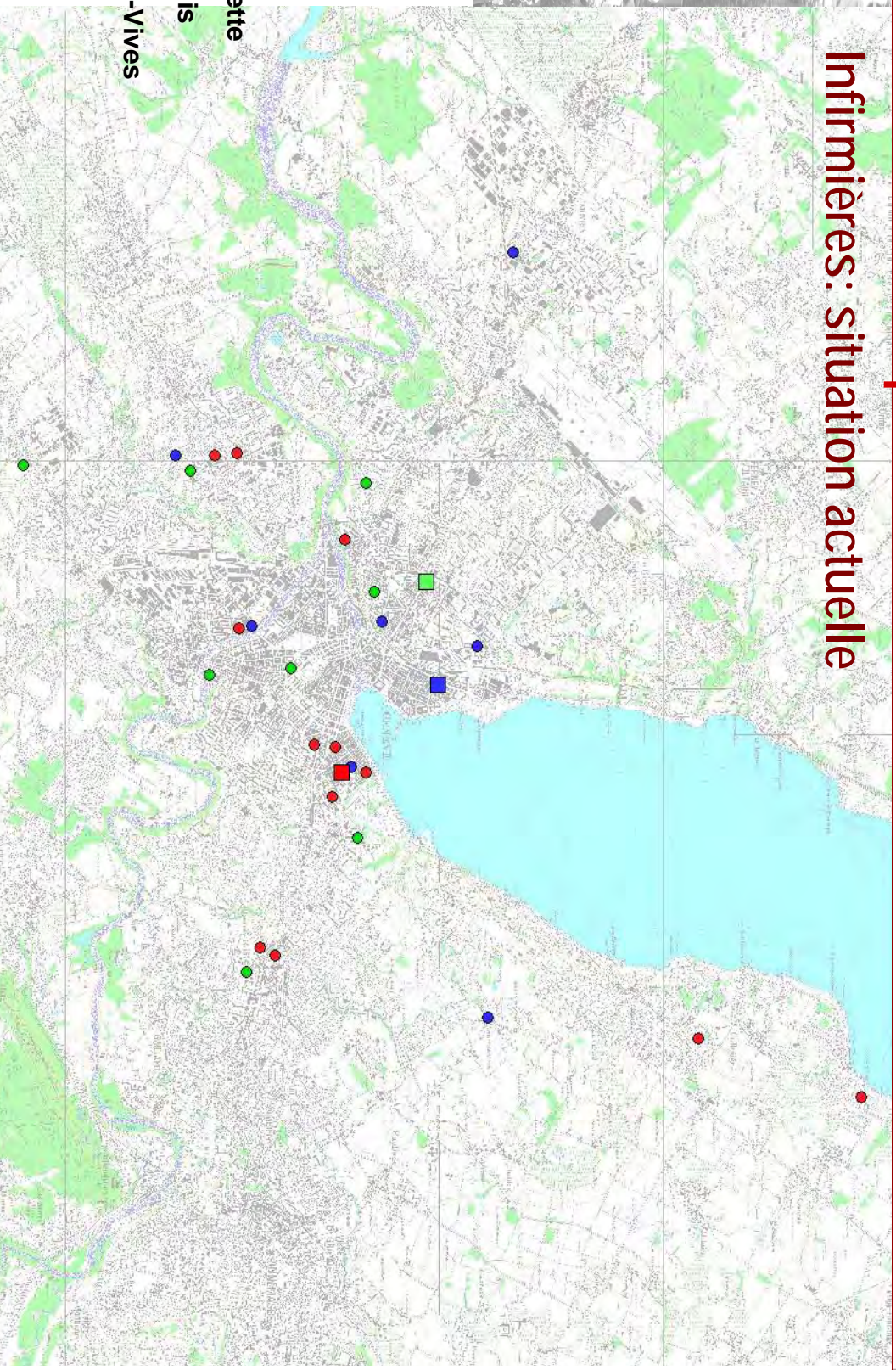


## mesure structurelle complémentaire



### Infirmières: situation actuelle

-  CASS Servette
-  CASS Pâquis
-  CASS Eaux-Vives

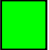






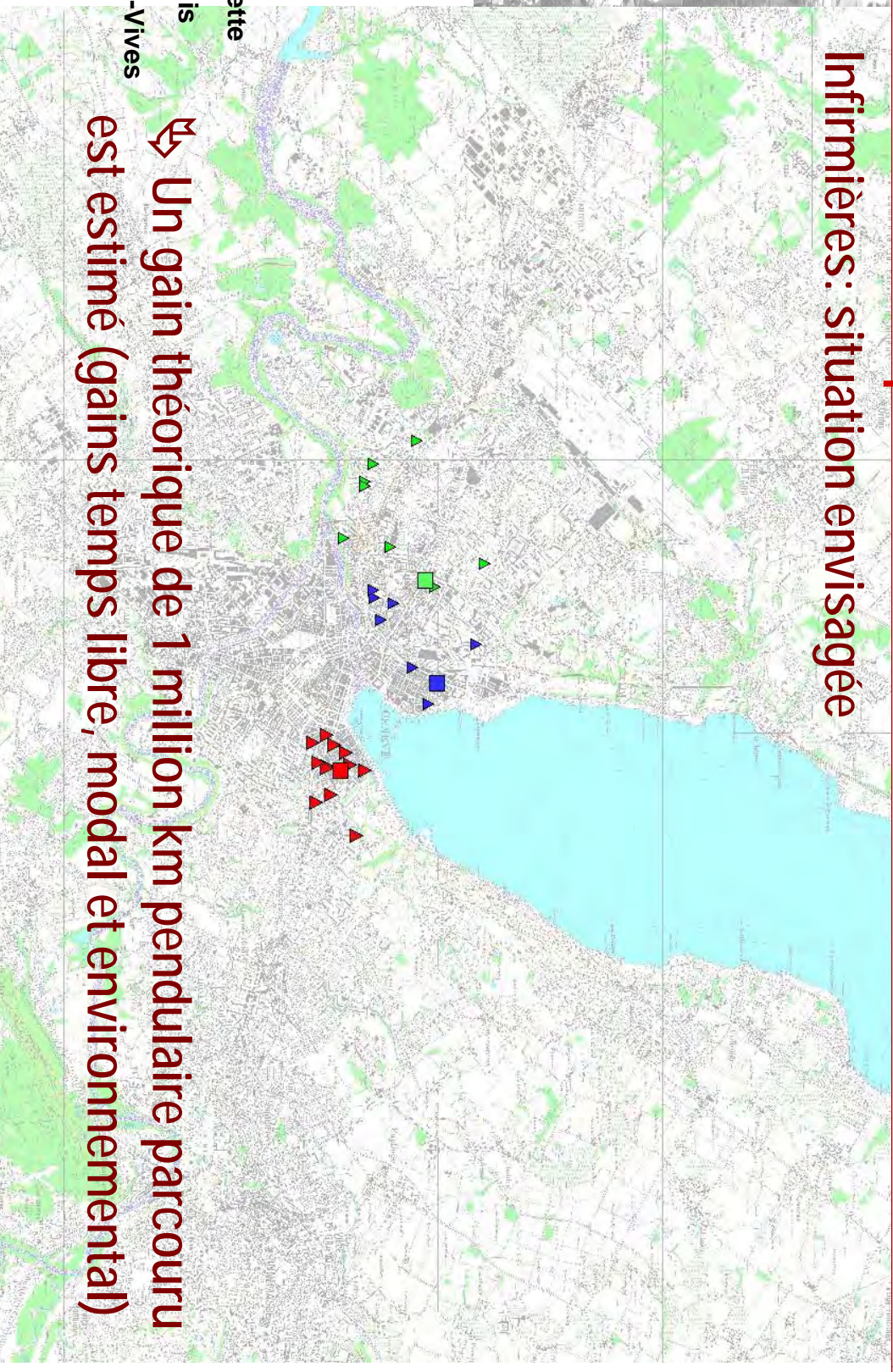
## mesure structurelle complémentaire



Infirmières: situation envisagée

-  CASS Servette
-  CASS Pâquis
-  CASS Eaux-Vives

↘ Un gain théorique de 1 million km pendulaire parcouru est estimé (gains temps libre, modal et environnemental)





- participation de moitié de l'abonnement TPG personnel des collaborateurs, incitant ainsi la mobilité durable également pour les trajets privés
- forte utilisation des vélos (surtout électriques), malgré les conditions météorologique hivernales
- bonne acceptabilité des mesures par les collaborateurs
- la problématique de stationnement de la voiture privée est variable selon le lieu de domicile (frontaliers)

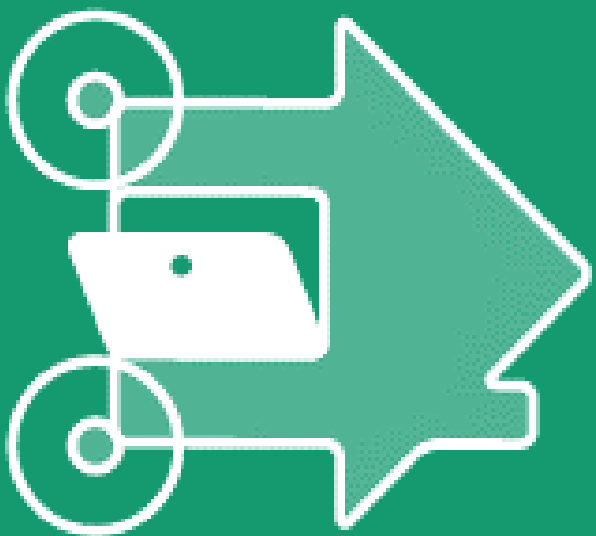




- attribuer le personnel par zone écomobile ou voiture
- véhicules FSASD en renfort
- attribuer un vélo particulier aux cyclistes
- augmenter le nombre de bénéficiaires du remboursement pour moitié des abonnements TPG
- offrir un mois gratuit pour tester un P+R
- affecter les collaborateurs en fonction du lieu du domicile



# merci



plan  
de  
mobilité  
FSASD Fondation des services  
d'aide et de soins à domicile